



Association Suisse des Amis d'Haïti

<http://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3
IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3
BIC: POFICHBEXXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Cusinand, 30 – 1285 Athenaz

Février 2018

Sommaire : [PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBÉE GÉNÉRALE](#) P. 1- 2
[DES NOUVELLES HEUREUSES D'HAÏTI](#) P. 3
[DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : UN IMMENSE SUCCÈS POUR UNE PREMIÈRE !](#) P. 4

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'A.S.A.H. exercice 2016-17 Jeudi 16 novembre 2017 Centre Paroissial de Malagnou

Ordre du jour

1. Accueil par le président
2. PV de l'assemblée générale 2016 (texte paru dans la circulaire de février 2017)
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion, mise aux voix des rapports
7. Election du comité
8. Divers et propositions individuelles

La soirée débute par un mot de bienvenue du Président Philippe Jenni. Quarante-cinq personnes se retrouvent autour d'un buffet canadien bien garni, comme de coutume, le repas partagé permettant des échanges fructueux.

Le Président salue la présence des fidèles amis qui soutiennent l'association depuis de nombreuses années, ainsi que l'engagement des communes qui poursuivent leur aide à nos actions : Thônex, Cologny, Collonge-Bellerive, Puplinge, Presinge.

Rapport du président

Philippe Jenni souligne les points forts de l'exercice 2016-2017, en rappelant que le comité s'est réuni à 4 reprises, sans compter tous les très nombreux contacts et échanges d'informations par le rapide moyen des courriels. Souvent des décisions urgentes sont possibles grâce à ce moyen de communication. Il signale aussi les nombreuses disponibilités des membres pour s'associer aux ventes d'artisanat à de nombreuses occasions. Nos circulaires rendent compte de toutes ces actions.

L'ASAH a été durement touchée cette année par deux décès d'amis chers : Jean-Louis Loutan et Gérald Gaudin, collaborateurs dévoués et actifs de longues années durant. L'assemblée leur rend un hommage ému, en observant un moment de silence recueilli.

Le Président relève ensuite quelques points forts de nos actions :

1-Envois de matériel scolaire

Ce ne sont pas moins de 3 conteneurs qui ont été acheminés durant cet exercice, ce qui est non négligeable et ne va pas sans poser de nombreux problèmes sur place ! Il faut décharger, stocker puis distribuer et ce n'est guère facile ni bon marché ! L'ASAH a décidé d'y contribuer afin d'alléger les charges locales. Il convient aussi de remercier la société Véron-Grauer, qui nous aide au stockage et au conditionnement du matériel en voie d'expédition, ainsi que la voirie de Thônex, qui nous offre l'entreposage transitoire du matériel rassemblé. Les frais de transport par mètre-cube s'élèvent à ChF 140.- et sont facturés aux autres associations qui utilisent nos transports, les seuls réguliers depuis la Suisse en direction d'Haïti. Beaucoup de meubles récupérés (la moitié du contenu) complètent le matériel scolaire, le tout issu de campagnes de récupération.

2-Les écolages

Le soutien aux frais d'écolage est essentiel pour donner au plus grand nombre la possibilité de s'instruire ... surtout dans les campagnes. Il doit donc se poursuivre sans relâche.

3-Fidélisation du corps enseignant

Grâce au soutien important de la Fondation Coromandel, cette opération annuelle permet de soutenir et de fidéliser les maîtres formés dans leur engagement en évitant leur départ, trop fréquent hélas, vers un étranger qui paie mieux.

4-Save-It

Les jeunes du collège de Nyon poursuivent leur action et visent la réalisation et l'équipement d'une salle d'informatique pour les étudiants de l'école normale de Frères

5-Suites du cyclone

La réhabilitation complète de l'école de Léon, dans la région de la Grande Anse, est encore en cours, bien que les travaux soient actuellement suspendus en raison d'une saison des pluies assez contraignante. Plusieurs dons importants ont pu être affectés à cet objectif, qui est aujourd'hui complètement financé. Grand merci à ces généreux donateurs !

6-Coopérants

Philippe Jenni informe l'assemblée d'un projet actuellement en gestation. Ariane Denonfoux envisage de repartir 2 à 3 semaines durant l'été 2018 afin d'animer des recyclages dans la région de la Grande Anse (Jérémie). Ce projet est à l'étude avec le C.P.A. (Coopération Pédagogique en Afrique) dont le caractère « francophone » de notre projet serait de nature à les intéresser, nous permettant ainsi de profiter de leur expérience en la matière. A suivre !

Quelques questions permettent d'éclairer l'assemblée sur la difficulté de motiver et fidéliser le corps enseignant hors des villes. L'attrait des centres urbains est important en Haïti, comme partout dans les pays en développement.

Rapport du Trésorier

Kurt Gafner donne connaissance des chiffres suivants, résumés dans ce tableau :

RECETTES	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Dons reçus	155'362.90	144 139,80	179 062.40	147 773.18
Intérêts créditeurs	33,45	19,90	3.55	0
Report exercice précédent	51 269,42	48 283,76	37 270.18	34 621.28
TOTAL PRODUITS	206 665,77	192 443,46	216 336.13	182 394.46
DEPENSES				
Dons transférés	156 542,51	156 296,48	177 642.40	153 437.09
Taxes C.C.P.	330.70	336,70	405.70	510.90
Circulaires	887.70	591,80	887.70	1 182.70
Cotisations Féd.genevoise de coopération	300,00	300,00	300.00	0
Frais UBS	0	0	93.00	84.00
Frais timbres-poste	0	392,20	714.50	323.55
Nouvelles brochures	0	0	0	0
Publicitas	321,10	293,10	341.10	195.80
Billet d'avion Ariane	0	0	1 330.45	0
TOTAL CHARGES	158 382,01	158 210,28	181 714.85	155 734.04
RESULTAT (dons à verser) :	48 283,76	34 233,18	34 621.28	26 660.42
	206 665,77	192 443,46	216 336.13	182 394.46
Solde au 30 juin : sur C.C.P.	29 172,32	14 999,14	25 479.94	24 033.08
Solde au 30 juin : Banque UBS SA	19 111,44	19 234,04	9 141.34	2 627.34
Total	48 283,76	34 233,18	34 621.28	26 660.42

Il remercie les fidèles donateurs sans lesquels notre action perdrait tout son sens. L'importance et la valeur de notre travail réside dans la stabilité et la durée.

Rapport des vérificateurs des comptes

Daniel RoCHAT en donne lecture et demande à l'assemblée de donner décharge aux vérificateurs comme au trésorier pour l'exercice sous contrôle.

Discussion mise aux voix des rapports.

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité. Dans la foulée, le PV de l'assemblée du 9 novembre 2016 est également adopté à l'unanimité.

Election du comité

Marie-Claude Julsaint, jusqu'ici vice-présidente, a quitté la Suisse pour s'engager auprès de ONUSIDA à Port-au-Prince. Elle demeure un contact privilégié pour l'ASAH, avec laquelle de précieux liens sont conservés.

La vice-présidence sera désormais assumée conjointement par Simone Romain et Patricia RoCHAT. Le secrétaire Eric Bernhard souhaite progressivement passer la main et ses charges seront petit à petit reprises et réparties entre les autres membres. Tous les autres membres se représentent et sont élus par acclamation ... avec remerciements, à savoir :

Philippe Jenni - Simone Romain - Patricia RoCHAT - Louis Berlie - Pascale Desroches - Roland Jaquemets - Kurt Gafner - Yvonne Piquilloud - Yves Gaudin - Michel Wursten - Anne Goumaz - Kerold Osias - Eric Bernhard

Partie culturelle et récréative

Un film que l'on pourrait qualifier d'historique est présenté. Il a été réalisé en 1966 déjà par une équipe de coopérants (GVOM) dans la région de Gébaud (Grande Anse). Il souligne l'importance, déjà fondamentale alors, d'une formation de base solide et concrète, ici dans le domaine agricole. De nos jours, beaucoup reste à faire, à plus forte raison dans cette région ravagée par le dernier cyclone Matthews en 2016. Le progrès passe d'abord par l'instruction ! Nos efforts sont encore et toujours à la base de l'accession à l'autonomie.



Eric BERNHARD
Secrétaire

DES NOUVELLES HEUREUSES D'HAÏTI

Le cyclone Matthew avait ravagé le sud d'Haïti en octobre 2016.

Les écoles de la région, dont celles que soutient l'ASAH, avaient subi de gros dommages. Grâce aux dons de notre association, il y a pu avoir **réparation et reconstruction** !

Voici la lettre de remerciement du responsable du circuit de Léon :

« (...) J'ai la joie au coeur de vous annoncer que les travaux à Léon ont été terminés et nous sommes tous satisfaits. L'ingénieur a exhibé du sérieux et de la compétence durant l'exécution du projet. Nous voulons vous remercier pour les démarches que vous avez prises afin de nous aider à assurer cette charge si lourde qui était pendue sur nos têtes. Merci mille fois merci. Au nom du Circuit Méthodiste de Léon, je voudrais que vous transmettiez nos remerciements d'une façon particulière à tous ceux qui ont aidé à réaliser ce bon travail. Que le Seigneur vienne à leur aide. Bonne et heureuse année »

Pierre-Claude Zéphyr, Surintendant du Circuit de Léon



FÊTES DE NOËL

Grâce aux dons recueillis lors de l'assemblée générale, 10 écoles ont pu recevoir chacune une prime de 60 CHF. Dans une lettre aux directeurs des écoles bénéficiaires, Madame Desroches explique les critères de choix :

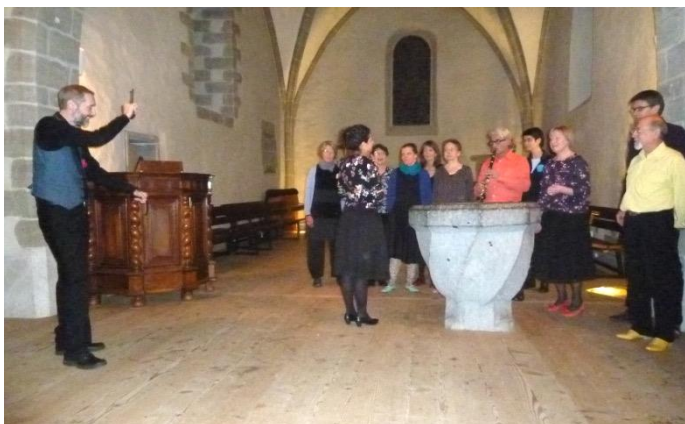
*« Chers Collègues,
D'après les résultats de la grille "Critères pour les meilleures écoles" de l'année, et malgré de nombreuses difficultés, vos écoles ont fait beaucoup d'efforts. Nous vous envoyons donc une prime de quatre mille gourdes (4000 gourdes) pour fêter la Noël avec vos élèves. »*

Mme Mary-Lise DESROCHES



DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : UN IMMENSE SUCCÈS POUR UNE PREMIÈRE !

Nous y pensions depuis longtemps, mais c'est la première fois qu'avec l'ASAH, nous organisons un événement musical, en faisant venir de la Chaux-de-Fonds le groupe choral **CantAmille**, dans lequel chante Grégoire Gaudin.



Cet ensemble d'une vingtaine de personnes chante, a capella des chants de la tradition orale italienne couvrant tous les domaines de la vie. Ce groupe s'exprime par le mouvement, occupant l'espace dans la nef et la tribune.

Dès l'entame, cette polyphonie vocale valorisée par l'acoustique exceptionnelle du **Temple de Jussy** nous a profondément émus. Leur directeur artistique et soliste Xavier Rebut introduisait les chants et révélait l'origine du nom « CantAmille », groupe qui, à La Chaux-de-Fonds chante à mille mètres d'altitude ! Francesca Puddu, est, elle, leur cheffe habituelle.

Ce concert pour nous était un risque, vu entre autres le nombre de manifestations programmées ce jour-là. Mais les auditeurs sont venus au-delà de nos espérances, remplissant les 150 places du Temple et faisaient craquer les chapeaux à la sortie ! **Ainsi leur générosité nous a permis non seulement de couvrir les frais du chœur, mais encore de verser 1200 F à l'ASAH pour les enfants d'Haïti.**

S'en est suivi un buffet richement garni, qui a permis de faire plus ample connaissance, de prolonger ce moment privilégié.



Un grand merci à CantAmille, au public venu nombreux, à la paroisse de Jussy qui nous a offert les locaux et à tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite !

A refaire donc ! et pourquoi pas à l'occasion de la fête de Paroisse en novembre 2018 ?

*Texte : Yves Gaudin
Photos : Christian Keimer*

Le Comité vous adresse ses meilleurs messages et vous remercie pour votre généreuse fidélité.

Un bulletin de versement est joint à la présente circulaire.

Les membres qui reçoivent les informations par e-mail, reçoivent en pièce jointe un bulletin de versement ainsi que toutes les indications utiles pour faire un don.

Vous êtes branché ? ... Faites connaître votre adresse électronique au secrétaire, afin de recevoir nos courriers par Internet. Un E-Mail suffit à : info@asahaiti.org